

PROGRAMME DE RÉTROACTION MULTISOURCES ET DE MENTORAT DU CMC 360

Devenez un meilleur médecin grâce aux avis des personnes qui comptent le plus et au mentorat d'animateurs formés.

Aperçu du programme

Conçu pour les médecins exerçant au Canada, le programme de rétroaction multisources et de mentorat du CMC 360 vise à aider les médecins à perfectionner leurs aptitudes en matière de communication, de collaboration et de professionnalisme selon le cadre CanMEDS. Reconnu comme une pratique exemplaire par l'Organisation de normes en santé, le programme vous offre une vue d'ensemble de votre pratique, notamment de vos points forts et de vos possibilités de perfectionnement.

Le CMC 360 permet de recueillir la rétroaction à la fois des personnes avec qui vous travaillez et de celles à qui vous dispensez des soins, de manière à produire un rapport individualisé et réalisable pour vous aider à mieux comprendre votre pratique et à y réfléchir. Cette démarche s'accompagne de deux séances de mentorat individuel.

Obtenez des crédits de DPC : Un développement professionnel réellement personnalisé

En participant au programme de rétroaction multisources et de mentorat du CMC 360, vous pouvez obtenir jusqu'à 15 crédits de DPC du Collège des médecins de famille du Canada dans le cadre d'une activité certifiée Mainpro+ et du Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada en vertu de la section 3 du programme de Maintien du certificat (MDC). Les informations tirées de votre rapport et de vos séances de mentorat peuvent également servir à obtenir des crédits de DPC supplémentaires au terme du programme.

Fonctionnement du programme

Vous pouvez effectuer le programme de rétroaction multisources et de mentorat du CMC 360 à votre propre rythme dans les trois mois suivant votre inscription. Vous devriez y consacrer environ cinq heures, ce qui comprend la réalisation de votre auto-évaluation, la sollicitation de rétroactions et vos deux séances de mentorat individuel. Le programme est facile à utiliser à partir du portail CMC 360. Des instructions détaillées, des ressources et du soutien sont disponibles afin de vous guider vers la réussite.

En savoir plus

cmc360.ca | cmc360@mcc.ca | 1-833-521-6024 (sans-frais)

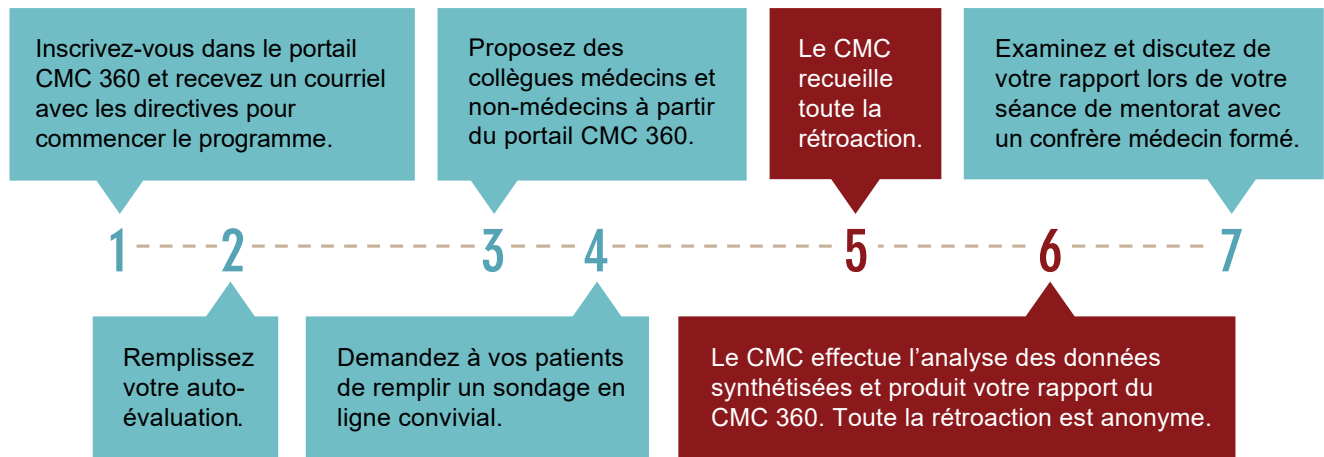
AVANTAGES DU PROGRAMME

- ✓ Rétroaction individualisée et statistiquement significative de la part de collègues, collègues non-médecins et patients.
- ✓ Commentaires écrits pertinents en plus de réponses quantitatives.
- ✓ Jumelage avec un confrère médecin formé pour vous aider à analyser votre rapport individualisé et à élaborer un plan d'action.
- ✓ Résultats avérés, avec 80 % des médecins qui déclarent des changements significatifs dans leur pratique.
- ✓ Prestation de services complets de sondages et de rapports par Le Conseil médical du Canada, expert en évaluation des médecins.
- ✓ Programme adapté au contexte canadien et basé sur le cadre de compétences des médecins CanMEDS.
- ✓ Agents de service à la clientèle disponibles pour fournir de l'assistance tout au long du programme par téléphone et par courriel.
- ✓ Des ressources et du soutien pour vous guider vers la réussite.
- ✓ Programme bilingue, y compris le portail CMC 360, le service clientèle et les sondages.

Mentorat

Le programme de rétroaction et de mentorat du CMC 360 comprend deux séances de mentorat individuel d'une heure. La première séance se déroule immédiatement après la réception de votre rapport et la seconde quatre à six semaines plus tard. Ces séances sont dirigées par des animateurs expérimentés, vous permettant de vous pencher sur les résultats de votre rapport de manière objective et constructive, tout en vous aidant à élaborer un plan d'action concret.

Rétroaction multisources / Étapes du mentorat



CE QU'EN DISENT LES INTÉRESSÉS “”

« Le but de ce processus est de vous amener à devenir le meilleur médecin possible, et il vous fournit de l'information tangible pour être encore plus efficace dans votre pratique de la médecine. »

**Registraire adjoint,
CPSA**

« Le CMC 360 fait partie de notre expérience d'apprentissage continu en tant que médecins. Après la réception de mon rapport, l'examen de mes résultats avec l'animateur a été très utile. Même après 46 ans de pratique médicale, j'ai constaté qu'il y a toujours des domaines à améliorer. »

**Médecin participant
au CMC 360**

« Il peut être difficile de percevoir objectivement nos forces et nos potentiels, ou de discerner par nous-mêmes les liens entre les différents aspects du rapport. L'animateur nous ouvre la voie à de nouveaux plans d'action qui peuvent faire une réelle différence dans notre pratique. »

**Animateur de la rétroaction
des pairs du CMC 360**



À PROPOS DU CONSEIL MÉDICAL DU CANADA

Le Conseil médical du Canada (CMC) veille à offrir les meilleurs soins médicaux au Canada qui soient grâce à l'excellence de l'évaluation des médecins. Il évalue chaque année plus de 10 000 étudiants et diplômés en médecine au moyen de ses examens. Son appui continu à la recherche et au développement permet au CMC de demeurer à l'avant-plan de l'innovation dans le domaine de l'évaluation médicale.

Le CMC 360 a été lancé en 2017 au terme d'un projet de recherche ciblé s'inscrivant dans le cadre d'un besoin identifié par la communauté médicale. Des milliers de médecins de tout le Canada y ont participé.

En savoir plus

cmc360.ca | cmc360@mcc.ca | 1-833-521-6024 (sans-frais)